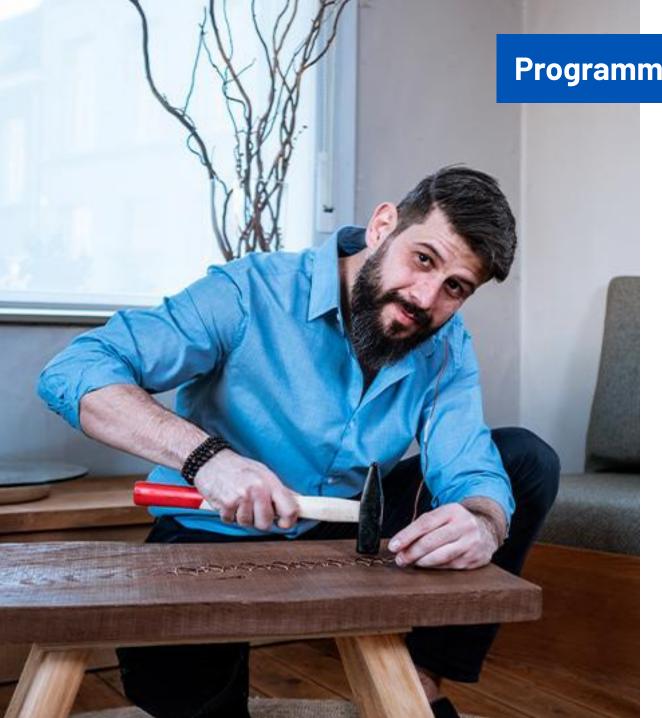


# Devenir Indépendant.e

**Infosession** 





Programme - Créer son entreprise en 6 étapes

- Pré-requis
- L'esprit d'entreprendre
- Préparer son projet
- Trouver un financement
- Constituer son entreprise
- Se mettre en ordre
- S'assurer
- Se lancer!



# Pré-requis

## Être indépendant.e en Belgique

- Àge minimum requis,
- Accès à la gestion (en Wallonie et à Bruxelles),
- Accès à la profession,
- Autorisations et licences requises?
- Nationalité belge (ou permis de travail / carte professionnelle).







L'esprit d'entreprendre est **un état d'esprit** qui conduit un individu à devenir acteur de son avenir professionnel, à mettre en oeuvre des compétences personnelles, intellectuelles, relationnelles, à oser relever les défis.

L'esprit d'entreprendre est la clef d'une aventure réussie



#### Se connaître et avoir confiance en soi

- Connaître ses forces et ses faiblesses
- Avoir confiance en soi, être capable de...
- Se percevoir positivement, être fier de sa réussite
- Se remettre en question, faire preuve de flexibilité
- Accepter les échecs et en tirer les leçons
- Ecouter les conseils et les avertissements

# Planifier, organiser, négocier, avoir de l'autodiscipline

- S'auto-discipliner : C'est vous le patron !
- Planifier et organiser son travail
- Accepter d'accomplir des tâches administratives
- Gérer sa trésorerie (suivi des paiements clients), sa comptabilité
- Ne pas se disperser et travailler efficacement
- Se concentrer sur les points importants
- Agir pour le long terme



## Faire preuve d'initiative et savoir s'adapter

- Assumer son leadership, apprendre l'action, apprendre à innover
- Transformer le problème en une action à entreprendre
- Transformer une opportunité en une activité rentable
- Accepter de faire autrement, se différencier, être proactif
- Poser des questions, demander conseil

#### La prise de risque

- Quel risque suis-je prêt à assumer ?
- Prendre un risque calculé, c'est :
  - S'informer et de former
  - S'entourer pour mieux avancer
  - Apprécier les conseils reçus
- Je prends un risque car c'est moi qui décide!
  - J'accepte de prendre un risque
  - Donc, j'assume les conséquences



#### La prise de risque

- Le risque est la possibilité de survenue d'un événement indésirable, d'un péril probable ou d'un aléa.
- Le risque "zéro" n'existe pas ! Cependant, le (bon) sens du risque permet de le limiter autant que possible
- Le (bon) sens du risque est celui du sportif ou de l'homme d'affaires avisé
  - Analyser le risque pour le minimiser, l'appréhender
  - Mettre toutes les chances de son côté pour en diminuer l'impact
  - Calculer les risques qu'engendrent son effort, son investissement pour éviter de le perdre
- Le goût du risque est l'état d'esprit dans lequel se trouve un joueur (casino)
  - Seul le hasard intervient et il n'y a aucune analyse



#### Créativité/ouverture

- Les imprévus font partie de la vie : Ne pas se laisser abattre, rechercher des solutions, positiver
- Innover et faire preuve d'initiative dans un monde qui change constamment
- S'informer de manière permanente et analyser cette information
- Faire preuve de flexibilité et de souplesse, savoir s'adapter
- Se démarquer par rapport à la concurrence







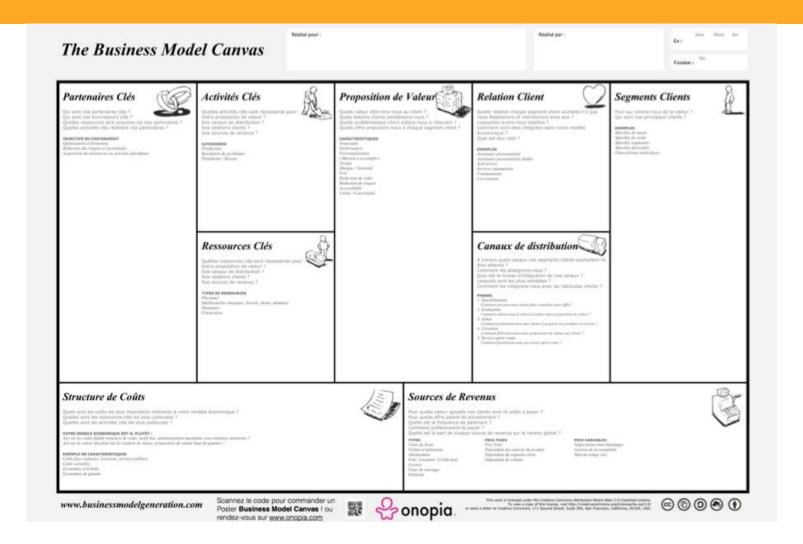
#### Le plan d'entreprise (Business plan)

Le plan d'entreprise reprend les éléments suivants :

- La définition du projet (description de l'activité)
- La stratégie commerciale (étude de marché, etc)
- Les aspects financiers ( = le plan financier)
- Les aspects juridiques (statut juridique, autorisations, etc)
- Le plan opérationnel (objectifs, plan d'action, organisation)



#### Le Business Model Canevas





#### Le plan financier

- A quoi ça sert?
  - Permettre à l'entrepreneur de répondre à la question suivante : Quelles sont les conditions nécessaires pour que mon projet soit viable ?
  - Permettre à l'entrepreneur de déterminer les moyens financiers (capital + emprunts) dont il a besoin
  - Permettre de convaincre les tiers (associés, banquiers, etc) que le projet a des chances de réussir
- Le plan financier comprend les éléments suivants :
  - Le plan d'investissement : liste tous les investissements nécessaires et leurs coûts
  - Le plan de trésorerie : recettes et dépenses mensuelles prévisionnelles pour déterminer le fonds de roulement nécessaire
  - Le plan de financement : liste des ressources internes (capital) et externes (besoin de financement)
  - Un bilan prévisionnel et un compte de résultat prévisionnel (chiffre d'affaires, ensemble des coûts, bénéfice estimé)





# Trouver un financement



# **Trouver un financement**

#### Financer son activité

- Fonds propres,
- Le prêt bancaire traditionnel,
- L'aide de son entourage,
- Des subventions,
- Le financement participatif (crowdfunding),
- Le microcrédit.



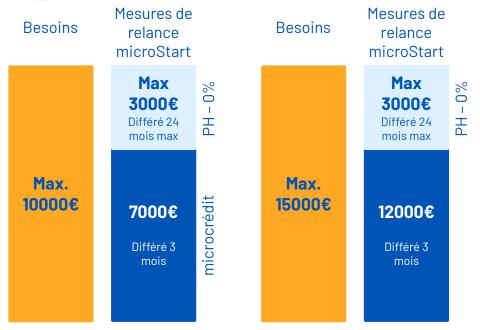
# Les produits financiers de microStart

UN PRÊT D'HONNEUR A 0% ET SANS GARANTIE - AUTOMATIQUEMENT ASSOCIÉ A CHAQUE MICROCREDIT



#### PHASE RELANCE

1er juin - 30 septembre.



mS Business +

**Objet:** Trésorerie, investissements, stock, etc.

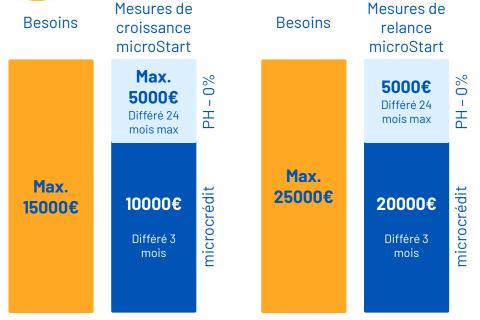
PH automatique pour tout le catalogue Pas de garant pour le PH PH = 1/3 du financement et max. 3000€

Dans la limite des fonds disponibles et sous condition d'éligibilité, analyse du dossier et de



#### PHASE CROISSANCE

1er octobre - 1er juin 2021



Objet: Trésorerie, investissements, stock, etc. mS Scale up (clients actifs ou activité + 12 mois)

PH automatique pour tout le catalogue Pas de garant pour le PH

PH = 1/3 du financement et max. 5000€

Dans la limite des fonds disponibles et sous condition d'éligibilité, analyse du dossier et de la situation client





# Constituer son entreprise



# Personne physique ou société?

## Personne physique (entreprise unipersonnelle)

Indépendant à titre principal ou à titre complémentaire.

Principale différence: le calcul des cotisations sociales

#### Personne morale (société dotée de la personnalité juridique)

Choix parmi 4 types de sociétés: la SRL, la SA, la SC et la société simple.

Principales différences: responsabilités, règles de fonctionnement



## Les types de sociétés (nouveau code des Sociétés et Associations)

Le nouveau Code des sociétés considère toutes les sociétés, associations et fondations comme des « entreprises ».

### 4 types de sociétés:

- la société à responsabilité limitée (SRL),
- la société anonyme (SA),
- la société coopérative (SC) et,
- la **société simple**.



## Les types de sociétés (nouveau code des Sociétés et Associations)

#### La Société à responsabilité limitée (SRL):

- La SRL protège votre patrimoine privé lorsque votre entreprise entre dans une zone de turbulences.
- La SRL n'exige plus de capital de départ. Il est remplacé par un « patrimoine initial suffisant ».

  Autrement dit, votre capital de départ au moment de la création doit être clairement suffisant pour assurer l'exercice normal de votre activité pendant au moins deux ans.

Vous n'êtes plus tenu(e) de créer une société avec plusieurs personnes.



## Les types de sociétés (nouveau code des Sociétés et Associations)

#### La Société Anonyme (SA):

une SA peut avoir un administrateur unique, contre trois précédemment. Il devient presque impossible d'écarter cet administrateur. Ce changement ouvre de nouvelles possibilités de transferts familiaux.

#### La Société Coopérative (SC):

Pour la **SC**, le minimum de 3 fondateurs est maintenu.

#### La Société Simple:

Pour la **société simple**, il faut au moins 2 associé.e.s.



# Les types de sociétés - récapitulatif

	CAPITAL DE DÉPART EXIGÉ	Nombre de fondateurs	Parts sociales (actions)	Pour qui?
Société à responsabilité limitée (SRL)	Néant. En revanche, des capitaux propres de départ suffisants sont requis.	Peut être constituée par un seul actionnaire	Possibilité de les rendre librement cessibles Au moins « 1 action avec 1 voix	Petites et moyennes entreprises.
Société anonyme (SA)	Minimum 61.500 €	Peut être constituée par un seul actionnaire	Librement cessibles. Au moins « 1 action avec 1 voix »	Grandes Entreprises.
Société coopérative (SC)	Néant. En revanche, des capitaux propres de départ suffisants sont requis.	Au moins 3 actionnaires.	Pas librement cessibles	Pour les entreprises dont le but principal est de répondre aux besoins des actionnaires ou de développer leurs activités économiques et sociales.
Société simple	Néant. Les biens apportés constituent le patrimoine indivis.	Au moins 2 associé.e.s	Nominatives et non cessibles (sauf convention contraire)	Elle est intéressante grâce à sa création simple, mais plus risquée en raison de la responsabilité personnelle et illimitée. Les SNC et SCS disparaissent au profit de cette nouvelle forme.

# **Constituer son entreprise**

## Les démarches d'installation

Indépendant personne physique	Société	
<ul> <li>Ouverture d'un numéro de compte bancaire</li> <li>Inscription à un guichet d'entreprise</li> <li>Vérification accès gestion et profession</li> <li>N° d'entreprise = inscription à la BCE</li> <li>Inscription à une caisse d'assurances sociales</li> <li>Inscription à la TVA</li> <li>Affiliation mutuelle</li> </ul>	<ul> <li>Ouverture d'un compte bancaire</li> <li>Passer devant un notaire</li> <li>Rédaction des statuts</li> <li>Remise du plan financier</li> <li>Dépôt des statuts au Greffe du Tribunal de Commerce et publication des statuts au Moniteur Belge</li> <li>Inscription à un guichet d'entreprise</li> <li>Vérification accès gestion et profession</li> </ul>	
	<ul> <li>N° d'entreprise = inscription à la BCE</li> <li>Inscription à une caisse d'assurances sociales</li> <li>Inscription à la TVA</li> <li>Affiliation mutuelle</li> </ul>	





# Se mettre en ordre



#### Les cotisations sociales

- il est impératif de payer les cotisations sociales. Celles-ci vous offrent le droit à la protection sociale pour vous-même et votre famille.
- Vous pouvez les régler auprès de votre guichet d'entreprise.

#### Les allocations familiales

- Plusieurs enfants à charge, vous avez le droits à des allocations familiales. Pour y avoir droit, affiliez-vous à une caisse d'allocations familiales.
- Votre guichet d'entreprise vous orientera vers la bonne institution.

#### La mutuelle

- Toute personne en Belgique doit être affiliée à une mutuelle afin d'être assuré en cas de gros et petits risques médicaux.
- Il existe plusieurs mutuelles: Partenamut, Solidaris, etc.





# S'assurer



## S'assurer

#### **Assurance Responsabilité Civile**

- Depuis 2019, le nouveau code des sociétés et des associations a prévu une limitation de la responsabilité de l'administrateur à hauteur de 125 000€ pour les petites entreprises.
- Pour cela, il est nécessaire de conclure une assurance responsabilité civile administrateur.

L'assurance **couvre les conséquences financières** découlant de la responsabilité personnelle ou solidaire des assuré.e.s du fait de préjudices subis par la société ou par des tiers, imputables à des fautes commises par les assuré.e.s ainsi que, le cas échéant, la défense des assuré.e.s.



## S'assurer

### Les assurances complémentaires

Afin de mieux vous protéger, votre guichet d'entreprise peut vous proposer d'autres assurances telles que:

- L'assurance revenu garanti,
- L'assurance responsabilité civile exploitation,
- L'assurance accident du travail,
- L'assurance hospitalisation.





# Se lancer!



## Se lancer

#### La connexion avec le monde extérieur

Vous êtes fin prêt.e, **félicitations**!

Restez toujours en contact avec votre comptable pour suivre l'évolution de votre activité.

Pensez également à **vous faire accompagner** via une S.A.A.C.E ou tout autre organisme spécialisé dans l'accompagnement des entrepreneur.e.s.





# Et maintenant?





Mettez toutes les chances de votre côté en vous faisant accompagner!



04 277 91 25



liege@microstart.be



www.microstart.be







# L'action est la clé fondamentale de tout succès

Pablo Picasso





# Merci

Grâce à :























#### Avec le soutien de :















































Ce financement bénéficie du soutien de l'Union européenne au titre de l'instrument de garantie institué par le règlement (UE) n° 1296/2013 du Parlement européen et du Conseil établissant un programme de l'Union européenne pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI)



# Ville de Namur Appels à projets commerce Plan de relance 2021



# Plan communal de relance

- Contribution à la reprise économique et à la vie en société au sortir de la période aigue de la crise du coronavirus
- Présenté en septembre 2020 pour mise en œuvre en 2021
- Commerce: 4 mesures présentées pour un budget total de 1.430.000€
  - Soutien à la dynamique commerciale (3 appels à projets): 500.000€



# Appels à projets commerce

- Budget: 500.000€
- Projets à mettre en œuvre en 2021
- AP1: Pulsa(c)tion
- AP2: Je commerce à Namur
- AP3: Cellules disponibles rue de Fer
- Remise des candidatures: 1<sup>er</sup> mai et 1<sup>er</sup> septembre
- https://www.namur.be/fr/actualite/appels-aprojets-commerce



# AP1: Pulsa(c)tion (1)

- Objectif: soutenir les initiatives entrepreneuriales, artisanales et commerciales qui doivent amorcer un changement ou entraîner une amélioration sur l'attractivité communale
- 2 catégories de prime
  - Cat A pour les projets inférieurs à 2.500€ → financement à 100%
  - Cat B pour les projets compris entre 2.500€ et 10.000€
     → financement à 80%
  - Projets collectifs financés à 100%



# AP1: Pulsa(c)tion (2)

- Les projets doivent engendrer un impact positif sur l'attractivité (a) et/ou l'environnement (b) et/ou le cadre de vie (c) + présenter un caractère durable et/ou d'accroissement de l'attractivité
  - (a) projet qui attire des habitants, travailleurs, clients, touristes, investissements, activités économiques..., qui accroit la renommée de Namur (retombées médiatiques...)
  - (b) projet qui contribue à la réduction de la pollution, favorise l'utilisation des ressources renouvelables...
  - (c) projet qui améliore ou embellit un quartier commerçant, qui attire les chalands...



# AP2: Je commerce à Namur (1)

- Objectif: octroyer une prime à l'installation aux candidats commerçants désirant s'installer à Namur (en Corbeille et poches extérieures) afin de les aider à lancer leur activité, dynamiser et accroître l'attractivité commerciale à Namur en y encourageant la qualité des commerces et la mixité de l'offre commerciale
- Montant de la prime variant selon la zone géographique



# AP2: Je commerce à Namur (2)

- Zone 1 : Corbeille + avenues Jean Materne et Gouverneur Bovesse à Jambes → max 7500€
- Zone 2 : Salzinnes, Bouge, Saint-Servais et Jambes (à l'exception des deux avenues reprises en zone 1)
   → max 5000€
- Zone 3 : au cœur des villages repris sur le territoire communal à l'exception de la N4 → max 2500€
- Bonus de 2000 € si
  - Implantation dans une galerie commerçante et/ou
  - volet socio-environnemental (engagement dans le développement durable, plan d'embauche local...)



# AP3: cellules disponibles rue de Fer

 Objectif: lancer des nouveaux commerçants en leur donnant la possibilité de tester leur concept en occupant un bien commercial à un loyer modéré pendant une durée maximale d'un an, et ce afin de générer du flux et permettre une rotation entre les nouveaux entrepreneurs

Cellule commerciale	Surface estimée	Loyer mensuel
Rue de Fer n°54	81 m <sup>2</sup>	1000€
Rue de Fer n°64	190 m <sup>2</sup>	2200€



Règlements et formulaires de candidature disponibles sur le site de la Ville de Namur

https://www.namur.be/fr/actualite/appels-aprojets-commerce

Pour toute question:

Mélissa Bernard – Frank Marchal

Cellule Attractivité urbaine et dynamique commerciale

attractivite@ville.namur.be



Merci pour votre attention

